

Le 9 novembre 2021

M^e Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
Frchette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2019-039
Votre dossier : R-4071-2018
Notre dossier : R056043 YF

Chère consoeur,

Dans sa décision citée en rubrique, la Régie de l'énergie (« Régie ») a accueilli des demandes de traitement confidentiel d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur ») portant sur les coûts annuels et détaillés de projets jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an de leur mise en service finale.

Le Transporteur informe la Régie de la date de mise en service finale du projet ci-après décrit, qui constitue le point de départ de la computation du délai précité. Il présente également, dans le tableau ci-dessous, des renseignements utiles liés à ce projet.

Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative à la reconstruction d'une ligne souterraine entre les postes Beaumont et Dorchester, R-4071-2018 (D-2019-039, paragraphes 60 et 61).
--

Interdiction de divulgation, publication et diffusion des pièces suivantes et des renseignements qu'elles contiennent et, le cas échéant, des renseignements caviardés qu'elles contiennent :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• HQT-1, Document 2 (B-0008)• HQT-1, Document 2, Annexe 1 (B-0009)• HQT-1, Document 2.1 (B-0010) |
|--|

Mise en service finale* : août 2021

*La mise en service de la ligne a eu lieu en décembre 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette